



Syndicat constructif et représentatif

Sommaire :

Page 1 : La DGFIP à l'heure de la démocratie sociale

Page 2 :

Article 1 : Les maisons de services au public

Article 2 : La DGFIP dans les écoles

Article 3 : L'action sociale

Page 3 :

Article 1 : Elections

Article 2 : Formations SD

Article 3 : RGPD

Page 4 :

Article : Rapport AP 22

Contact :

**Syndicat National CFTC
Finances Publiques**

Bâtiment Condorcet –
Télédoc 322

6 Rue Louise WEISS –
75013 Paris

cftcdgfiip@gmail.com

Site internet :

www.cftc-dgfiip.fr



La DGFIP à l'heure de la démocratie sociale.

La pause estivale terminée, la CFTC est déjà en campagne. Cette année les élections professionnelles se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre 2018.

L'ensemble des membres de la communauté professionnelle de la DGFIP sont invités à participer à cet exercice démocratique. Bien entendu, la CFTC souhaite qu'un maximum de votes se portent sur ses listes mais au-delà, elle exprime le souhait d'une participation élevée. Le vote, quelles qu'en soient les modalités (électronique pour la première fois à la DGFIP), reste un des fondements de la démocratie.

Est-il nécessaire de rappeler que dans bien des pays le droit de vote n'existe pas?

Comme fonctionnaire de la DGFIP, vous avez le pouvoir de désigner vos représentants dans les instances du dialogue social de notre administration. Bien que la qualité du dialogue social souffre de nombreuses critiques, la CFTC considère que nous avons chacun le devoir moral de voter. Si la liberté de s'exprimer, reste un fondement de la démocratie, le vote reste un acte fondamental qui engage l'avenir de notre collectif professionnel.

L'opposition ou la contestation n'a pas de valeur sans dialogue ni échange.

Or, c'est bien là le cœur de la démarche des militants CFTC ayant pour seul objectif d'obtenir des avancées pour les agents. C'est ainsi que 78% des salariés estiment que les organisations syndicales ont contribué à l'obtention d'acquis sociaux (*). Dans une administration en constante évolution avec une réduction drastique des moyens humains et financiers, l'exigence pesant sur les femmes et les hommes de la DGFIP est de plus en plus forte.

Dans ce contexte, les candidats CFTC, sympathisants, militants, responsables de sections, correspondants locaux ont à cœur de rappeler que le respect de l'humain, du vivre ensemble au travail, de l'amélioration des conditions de vie au travail sont les facteurs qui permettent entre autre à la DGFIP de fonctionner aujourd'hui.

Il faut donc défendre ces valeurs et les préserver. Partenaire social constructif, la CFTC n'accepte pas tout au nom du pragmatisme. Les évolutions, restructurations peuvent se faire sans brutalité lorsqu'elles sont expliquées, justifiées et accompagnées. Lorsqu'elle dialogue pour le collectif professionnel de la DGFIP, la CFTC n'est ni sur un positionnement contestataire permanent, ni dans la compromission car

adaptation ne veut pas dire capitulation. C'est bien ce qui distingue la CFTC des autres organisations syndicales.

Elle prône et pratique l'échange dans le cadre d'un dialogue constructif.

C'est pourquoi lorsqu'elle obtient assez de suffrages pour gagner des sièges dans une instance, la CFTC ne pratique pas la politique de la chaise vide. La CFTC respecte les femmes et les hommes qui lui accordent leur suffrage même s'il est plus facile de boycotter les instances en revendiquant son opposition à tout.

Du 29 novembre au 6 décembre, si vous êtes démocrate votez. Si vous êtes pour un dialogue social constructif qui place le respect de la personne humaine comme priorité n'hésitez pas :

VOTEZ POUR LES FEMMES ET LES HOMMES QUI REPRESENTERONT LES VALEURS DE LA CFTC.

(*) Sondage BVA juin 2018 – les salariés et le syndicalisme



“ La création d'un portail centralisateur avec une marque et un logo « Action sociale MINEFI », présentant l'ensemble des prestations devient une urgence.” (Article 3)

Contact :

Syndicat National CFTC Finances Publiques
Bâtiment Condorcet –
Télédoc 322
6 Rue Louise WEISS –
75013 Paris
cftcdgfp@gmail.com

Site internet :
www.cftc-dgfp.fr



Les maisons de services au public sont elles l'avenir de la DGFIP ?

Le réseau de la DGFIP continue de disparaître et cela malgré la forte opposition d'élus locaux qui, parfois, interpellent la CFTC DGFIP. Afin de maintenir un lien physique avec les territoires, l'action publique 2022 envisage de renforcer la présence de la DGFIP dans les maisons de services au public (MSAP) qui ont trois

objectifs : réduire les inégalités sociales et territoriales, mutualiser les services et améliorer la qualité de service au citoyen.

Il existe aujourd'hui 1 200 MSAP sur 97 départements.

Pour la CFTC, si une telle déclinaison est confirmée pour les services et les agents, cela pourra

permettre à des agents de la DGFIP de pouvoir rester au plus proche de leur bassin de vie. La CFTC DGFIP restera toutefois attentive au déploiement sur le terrain afin d'éviter un phénomène d'isolement. La CFTC DGFIP sera vigilante quant aux conditions de travail des agents et ne transigera pas sur la garantie que ces agents resteront fonctionnaires d'État rattachés à la DGFIP.

Tous à l'école

A chaque rentrée et pour chaque grade, la CFTC tient un stand dans chaque établissement de l'ENFIP permettant aux nouveaux arrivants de faire connaissance. Les valeurs portées par la CFTC et les services proposés par le syndicat attirent de plus en plus de jeunes collègues.

La cotisation ENFIP à 10 € permet à des agents de plus en plus nombreux de découvrir l'action syndicale CFTC. Cette présence mobilise l'énergie des militants locaux (Clermont Ferrand, Lyon, Noisy-le-Grand, Noisiel) et sans eux rien ne serait possible. Le résultat est au

rendez-vous : la CFTC est visible dans le paysage syndical de la DGFIP. Les élèves trouveront le relais dans les sections locales dès leur arrivée sur leur première affectation. Des listes CFTC seront déposées pour les conseils de promotion 2018-2019. Reste pour la CFTC DGFIP un challenge de taille à relever : être présente sur les sites de Toulouse et Nevers.

Vers plus d'efficacité et une meilleure valorisation de l'Action Sociale

En 2017, le ministère a réalisé une enquête auprès de 150 00 agents. Il en ressort que la première attente des agents porte sur l'aide au logement, la restauration et l'aide aux personnes en difficultés. Depuis cette enquête, des groupes de travail ont permis de définir des pistes pour rendre l'action sociale plus efficiente.

Le budget de l'action sociale est de 130 M d'euros. 11 00 agents travaillent dans ce secteur répartis entre les services sociaux et les agents travaillant au sein des associations sous tutelle socioculturelles et sportives. Les pistes de travail retenues portent sur

l'évolution de l'offre afin de l'adapter à la demande et aux nouveaux usages de consommation, sur la révision de la tarification, sur l'élaboration d'une cohérence sur les prestations portées par des opérateurs multiples et la clarification des responsabilités entre les acteurs locaux et nationaux.

Toutefois pour la CFTC, la priorité est l'amélioration de la communication.

Trop d'agents ignorent en effet l'existence de prestations alors qu'ils y ont droit. La création d'un portail centralisateur avec une marque et un logo « Action sociale MINEFI », présentant l'ensemble des

prestations devient une urgence. Le but est de centraliser les informations qui sont aujourd'hui trop diffusées avec l'objectif de répondre à trois questions : Quelles prestations existent ? - Puis-je en bénéficier ? - Qui contacter pour en savoir plus et solliciter le bénéfice de telle prestation ?

En ayant et en utilisant ce même « label » les agents bénéficiaires feront le lien vers l'action sociale ministérielle. L'action sociale au ministère contribue entre autre à la reconnaissance et à l'implication de ses agents en améliorant leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Elle doit être une priorité. La CFTC y veille.

... L'objectif est de faire
 connaître la CFTC auprès
 du grand public...

Elections professionnelles dans les fonctions publiques

La confédération CFTC n'a jamais mis autant de force et d'énergie afin que les élections dans la fonction publique soient une réussite. Ainsi elle a mis en place les villages CFTC qui s'installent durant une journée dans les plus grandes villes de France. L'objectif est de faire connaître la CFTC auprès du grand public qui compte évidemment des fonctionnaires. La CFTC DGFIP participe activement à ces événements pour

dynamiser la campagne Fonction Publique en y envoyant des militants motivés. C'est aussi l'occasion de rechercher des candidats et de porter nos messages. Face aux légions réglées déployées par les plus grandes organisations syndicales, avec ses villages, la CFTC a su composer avec ingéniosité et art maîtrisé du dialogue pour convaincre et échanger sur le terrain. Des villages doivent encore se tenir d'ici l'échéance électorale :



Samedi 27 septembre Aubervilliers – Samedi 6 octobre Rouen – Samedi 27 octobre Toulouse – Samedi 3 novembre Nice – Jeudi 15 novembre Paris .

Formation des nouveaux secrétaires départementaux (SD)

Le 28 juin 2018, 27 secrétaires départementaux se sont retrouvés au siège du syndicat national. La majorité étaient récemment élus souvent suite à la création d'une section.

Cette formation a été l'occasion de préciser les rôles du SD, les moyens des sections, la réglementation relative à l'exercice du dialogue social, les élections

professionnelles et la vie interne du syndicat.

Cette journée a également permis pour chacun de faire connaissance avec des homologues des autres directions. A la fin de cette journée animée par le secrétaire général (Rachid Azzoug) et le président du syndicat (Luc Velter), chacun est reparti particulièrement motivé et armé pour les prochaines échéances électorales.



Contact :

Syndicat National CFTC Finances Publiques
 Bâtiment Condorcet
 Télédock 322
 6 Rue Louise WEISS –
 75013 Paris
cftcdgfip@gmail.com

Site internet :
www.cftc-dgfip.fr



Le Règlement Général sur la Protection des Données



Entré en vigueur le 25 mai 2018, il vise à fournir davantage de transparence et de contrôle sur l'utilisation de vos données personnelles. Dans ce contexte, le syndicat

national CFTC DGFIP a mis à jour sa politique de confidentialité. Elle peut être consultée sur le site internet du syndicat à la rubrique « contacts ».

Le mauvais sort du rapport AP 2022 ...

Le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux a indiqué que **le rapport du Comité Action Publique 2022**, chargé d'identifier des réformes et des économies, **ne sera pas rendu public.**

Lancé en octobre, ce chantier vise à soutenir les importants objectifs de réduction de la dépense publique que l'exécutif n'a pour l'instant guère étayé. Le comité devait à l'origine remettre son rapport à Emmanuel Macron et Edouard Philippe en février. L'horizon de la fin juin a ensuite été évoqué.

« Le rapport n'est pas enterré et a déjà inspiré des pans de plusieurs réformes dont celles de la justice et du logement », a dit Benjamin Griveaux lors du compte rendu du conseil des ministres le 27 juin 2018.

« Action publique 2022, ce n'est pas un rapport à un instant T qui subitement va produire beaucoup d'effets, c'est une philosophie sur laquelle nous avons fondé notre travail depuis l'arrivée du gouvernement il y a un an », a-t-il ajouté. « C'est pas un rapport, c'est une philosophie et elle est mise en place dans l'ensemble des politiques publiques », a-t-il encore déclaré.



Le Comité Action Publique 2022, sous la présidence de :
VERonique SEIGNEURIN-FAURELLE
ROSEMARIEE
FRANCOIS MON

JUN 2018



« Cette décision est un non sens dans une démocratie où l'on doit pouvoir discuter échanger et débattre. »

Contact :

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Bâtiment Condorcet
Télédoc 322
6 Rue Louise WEISS –
75013 Paris
cftcdgfp@gmail.com

Site internet :
www.cftc-dgfp.fr



Cette décision est un non sens dans une démocratie dans laquelle on doit pouvoir discuter échanger et débattre. Les décisions seront donc prises par l'exécutif sans débat ouvert.

Seule certitude le ministre de l'Action et des Comptes Publics a bien confirmé, dans un message adressé aux cadres de la DGFP la suppression durant le quinquennat de 50 000 emplois dans nos ministères.

La CFTC note d'ailleurs que dans ce message, il n'est jamais fait mention des agents et de leurs conditions de travail. Cet « oubli » des agents se retrouve également dans la réponse qu'il a adressée à la Cour des comptes en juin 2018 suite à la publication du rapport sur les 10 ans de la DGFP. Peut-être a-t-il oublié les visages des femmes et des hommes qu'il a rencontrés lors de ses visites régulières dans les services ?

La Cour des comptes, dans son rapport, appelle à un renouvellement du contenu et des méthodes du dialogue social afin de restaurer une relation de confiance.

La CFTC y est prête pour aborder notamment, les métiers, les déroulés de carrière et la formation.

Encore faudrait-il que les représentants de l'Etat n'ignorent pas l'existence des agents qu'il emploie. Mais l'histoire bégaie : **Le 11 juillet, les ministres présentaient les grandes lignes des réformes à venir dans nos ministères, en se gardant bien de donner des précisions qui devront attendre l'automne (et la loi de finance ?)**